

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2017

En ouverture de séance, le Maire a évoqué le dramatique accident qui a coûté la vie à deux habitants de la commune et la disparition de Patrice LANGLOIS, conseiller municipal depuis 2001 et impliqué dans la vie associative locale. Il a rappelé la place occupée par Patrice au sein de l'Assemblée par la pondération de ses prises de position et sa fine analyse des dossiers traités.

Le conseil municipal a respecté une minute de silence en leur mémoire.

SIAEP

Ont été désignés pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Goas Koll Traou Long nouvellement constitué :

-Jean-Yves Le Corre, Jean-Luc Pichouron et Erwan Le Gall en tant que membres titulaires et Yannick Richard membre suppléant.

ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Le conseil a émis un avis favorable à l'attribution de compensation d'un montant de 164 € dus à LTC, pour l'année 2016, suite au transfert de compétence du contingent SDIS et à la mise en place de l'enseignement musical.

DELEGATIONS

Le Maire est délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et à la commission Commission Intercommunale des Impôts Directs au sein de LTC.

D'autre part, sont proposées pour siéger au sein des différentes commissions thématiques relevant du CIAS :

-Béatrice BEUZIT (animation territoriale de santé et contrat local santé)

-Geneviève BOURHIS (accompagnement des personnes âgées)

-Françoise JEGOU (petite enfance-enfance jeunesse)

-Perrine LIRZIN (sécurité et prévention de la délinquance-contrat de ville et gens du voyage)

DETR

Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR va être établi pour les travaux de mairie/maison des services. Un montant de 40% va être sollicité pour un total de travaux HT de 514 454 €.

DELAISSES COMMUNAUX

Suite aux demandes d'acquisition de délaissés émanant de Mr MOUTIEZ et Mr TOULLEC, le Conseil propose une cession au prix de 5€ le m².

BOULANGERIE

L'ensemble des locations sera regroupé sur le budget boulangerie.

VŒUX

La cérémonie aura lieu le 28 janvier à 18H00.

DEMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Le déménagement est fixé le 03 février, le secrétariat sera donc fermé ce jour.

A compter du 06 février, l'Agence Postale et le secrétariat de Mairie seront situés 3 rue de la Fontaine.

Le Maire,

H. GUELOU